



Mathilde Girard
& Associés

PERIFI

Plaquette

31/03/2026



Période du 01/04/2025 au 31/03/2026 (Bilan)

Sommaire

0.1	Attestation de présentation des comptes	3
1	<i>Comptes annuels</i>	4
1.1	Bilan Actif	5
1.2	Bilan Passif	6
1.3	Compte de résultat	7
2	<i>Annexe comptable</i>	9
2.1	Annexe comptable	10
3	<i>Déclarations et liasse fiscale</i>	14
3.1	2065 Impôt sur les sociétés	15
3.2	2065 Bis - Annexe 2065	16
3.3	2050 Bilan actif	17
3.4	2051 Bilan passif	18
3.5	2052 Compte de résultat	19
3.6	2053 Compte de résultat (suite)	20
3.7	2054 Immobilisations	21
3.8	2055 Amortissements	22
3.9	2056 Provisions inscrites au bilan	23
3.10	2057 Etat des créances et dettes	24
3.11	2058-A Détermination résultat fiscal	25
3.12	2058-B Déficits provisions non déductibles	26
3.13	2058-B Provisions non déductibles	27
3.14	2058-C Affectation du résultat et renseignements divers	28
3.15	2059-A Détermination PMV	29
3.16	2059-B Affectation PVCT	31
3.17	2059-C Suivi MVLT	32
3.18	2059-D Affectation PVL	33
3.19	2059-E Détermination VA produite	34

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité SAS PERIFI relatifs à l'exercice 01/04/2025 au 31/03/2026 qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 166 515€
- Chiffre d'affaires : 527 507€
- Résultat net comptable : -1 570€

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Garches
Le 30/07/2026

Mathilde Girard
Expert-comptable



Mathilde Girard
& Associés

PERIFI

31/03/2026

Plaquette

Comptes annuels



Actif		Au 31/03/2026			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/03/2025
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement			
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			
		Fonds commercial			
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
		TOTAL			
	Immobilisations corporelles	Terrains			
		Constructions			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			
		Autres immobilisations corporelles	98 588	78 235	20 352
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
		TOTAL	98 588	78 235	20 352
	Immobilisations financières (2)	Participations			
		Créances rattachées à des participations			
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts			
		Autres immobilisations financières			
		TOTAL			
Total de l'actif immobilisé (III)		98 588	78 235	20 352	90 396
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements			
		En-cours de production de biens			
		En-cours de production de services			
		Produits finis			
		Marchandises	513 417	155 594	357 823
		TOTAL	513 417	155 594	357 823
	Créances (3/4)	Avances et acomptes versés sur commandes	5 000		5 000
		Créances Clients et Comptes rattachés	48 677		48 677
		Autres créances	38 295		38 295
		Charges constatées d'avance	766		766
		Capital souscrit appelé, non versé			
		TOTAL	87 739		87 739
	VMP	Actions propres			
		Autres titres			
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus			
		Disponibilités	56 591		56 591
		TOTAL	56 591		56 591
Total de l'actif circulant (IV)		662 749	155 594	507 154	597 327
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		761 337	233 830	527 507	687 723
Renvois : (1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an					
(3) Dont à moins d'un an					
(4) Dont à plus d'un an				87 739	
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	



Passif		Au 31/03/2026	Au 31/03/2025
Capitaux propres	Capital (dont versé : 70 000)	70 000	70 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	4 544	4 544
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-37 973	-39 312
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 570	1 338
	Situation nette avant répartition	35 000	36 570
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	35 000	36 570
	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	284	278
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		639 830
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	284	640 109
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 715	5 500
	Dettes fiscales et sociales	5 738	5 543
Renvois	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	473 769	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (III)	492 507	651 153
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	527 507	687 723
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	18 440	651 153

		France	Exportation	Du 01/04/2025 Au 31/03/2026 12 mois	Du 01/04/2024 Au 31/03/2025 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	28 063		28 063	86 224
	Production vendue : - Biens				
	- Services	46 656		46 656	145 067
	Montant net du chiffre d'affaires	74 719		74 719	231 291
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			64 367	19 000
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			28	0
Total des produits d'exploitation (I)				139 116	250 291
Charges d'exploitation	Achats de marchandises			3 750	19 261
	Variation de stocks			98 201	27 495
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			23 452	33 799
	Impôts, taxes et versements assimilés			693	705
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			64 428	131 014
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			62 016	
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			5 615	
	Autres charges			195	0
Total des charges d'exploitation (II)				258 351	212 274
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				-119 235	38 016
QP sur opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers	De participations (2)				
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			135 767	
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)				135 767	
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (3)			18 102	57 185
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)				18 102	57 185
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				117 664	-57 185
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)				-1 570	-19 168



	Du 01/04/2025 Au 31/03/2026 12 mois	Du 01/04/2024 Au 31/03/2025 12 mois
Produits exceptionnels (4) (VII)		200 001
Charges exceptionnelles (5) (VIII)		179 493
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		20 507
Participation des salariés aux résultats (IX) Impôt sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I + III + V + VII)	274 883	450 292
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	276 453	448 954
BÉNÉFICE OU PERTE	-1 570	1 338
(1) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		
(4) Dont - Produits afférents à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(5) Dont - Charges afférentes à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs		



Mathilde Girard
& Associés

PERIFI

31/03/2026

Plaquette

Annexe comptable

SAS PERIFI

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/03/2026

Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	3
1.1	Principes généraux	3
1.2	Changements de méthodes comptables	4

1 Principes et méthodes comptables

1.1 Principes généraux

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/03/2026.

1.2 Changements de méthodes comptables

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- La suppression de la technique du transfert de charge
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.

Au 31/03/2026 les principaux effets observés sur la SAS PERIFI à la suite de l'application de ce règlement sont :

Impacts en lien avec le changement de méthode comptable

- Aucun impact significatif sur les comptes au 31/03/2026

Effets des reclassements au sein du comparatif

- Aucun impact significatif sur les comptes au 31/03/2026



Mathilde Girard
& Associés

PERIFI

31/03/2026

Plaquette

Déclarations et liasse fiscale



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042025	et clos le	31032026
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS PERIFI			
SIRET	3 8 9 1 4 5 9 6 2 0 0 0 1 2		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER			
75016 PARIS			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation			
		SIRET	
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'aut		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Bénéfice imposable à 15%	Déficit 1570
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
			PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	ZFA nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies
Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Autres dispositifs			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
5 Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) :		Base d'imposition	Chiffre d'affaires
			Taux d'imposition
6 Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM) :		Base d'imposition	Taux d'imposition
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée X CEGID			
Examen de conformité fiscale			
☐ Prestataire de confiance :			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Cabinet Mathilde Girard et ass 23 Rue Pasteur 92380 Garches			
Tél:		Tél:	
Identité du déclarant:			
Date: 30072026		Lieu : PARIS	
Qualité et nom du signataire: LOCASYSTEM - PRESIDENT			
Signature :			

31032026

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	

Désignation de l'entreprise :		SAS PERIFI										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2						
Adresse de l'entreprise		41 AVENUE THEOPHILE GAUTIER 75016 PARIS										Durée de l'exercice précédent *		1 2						
Numéro SIRET *		3 8 9 1 4 5 9 6 2 0 0 0 1 2										Néant ☐ *								
												Exercice N clos le		3 1 0 3 2 0 2 6						
												Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3				
Capital souscrit non appelé		(I) AA																		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC							
		Frais de développement *	CX										CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										AG							
		Fonds commercial (1)	AH										AI							
		Autres immobilisations incorporelles	AJ										AK							
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL										AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN										AO							
		Constructions	AP										AQ							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										AS							
		Autres immobilisations corporelles	AT										AU		78235					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV										AW							
		Participations	CS										CT							
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU										CV							
		Créances rattachées à des participations	BB										BC							
Autres titres immobilisés		BD										BE								
Prêts		BF										BG								
	Autres immobilisations financières *	BH										BI								
TOTAL (II)		BJ										98588		BK		78235		20352		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										BM							
		En cours de production de biens	BN										BO							
		En cours de production de services	BP										BQ							
		Produits intermédiaires et finis	BR										BS							
		Marchandises	BT										513417		BU		155594		357823	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV										5000		BW				5000	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX										48677		BY				48677	
		Autres créances (3)	BZ										38295		CA				38295	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB												CC					
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD												CE				
Disponibilités	CF										56591		CG				56591			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH										766		CI				766		
	TOTAL (III)	CJ										662749		CK		155594		507154		
	Frais d'émission d'emprunt	(IV) CW																		
	Primes de remboursement des emprunts	(V) CM																		
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation *	(VI) CN																		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO										761337		1A		233830		527507		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP		(3) Part à plus d'un an :		CR				
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :										Stocks :		Créances :						

Edité à partir de Loop V5.53.0

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS PERIFI		Néant ☐ *		
			Exercice N 31032026			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :70000..)			DA	70000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4544	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	-37973	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-1570	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	35000	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	284	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	12715	
	Dettes fiscales et sociales			DY	5738	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Instruments financiers à terme			D1		
	Autres dettes			EA	473769	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	492507		
Écart de conversion passif et différences d'évaluation * (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	527507		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	18440
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

Désignation de l'entreprise : SAS PERIFI							Néant ☐ *		
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	28063	FB		FC	28063	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	46656	FH		FI	46656	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	74719	FK		FL	74719	
	Production stockée *							FM	
	Production immobilisée *							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	
	Reprises sur amortissements et provisions *							FP	64367
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles							FI	
	Autres produits (1) (11)							FQ	28
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	139116
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	3750
	Variation de stock (marchandises)*							FT	98201
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	23452
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	693
	Salaires et traitements *							FY	
	Cotisations sociales (10)							FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (14)*					GA	64428
			- dotations aux dépréciations					GB	
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	62016	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							G1	5615
	Autres charges (12)							GE	195
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	258351	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	-119235	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	135767		
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2			
	Total des produits financiers (V)					GP	135767		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18102		
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	18102		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)					GV	117664			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)					GW	-1570			

Désignation de l'entreprise		SAS PERIFI		Néant ☐ *		
				Exercice N		
Produits exceptionnels (7)				(VII)	HD	
Charges exceptionnelles (6bis, 6ter, 7)				(VIII)	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)					HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL 274883	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM 276453	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)					HN -1570	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		IG	
	(3)	Dont	crédit-bail mobilier *		HP	
			crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :			A8	
		dont cotisations facultatives Madelin	A10			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise				SAS PERIFI				31032026				Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2					3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		] KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		] KM		KN		KO			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2	] KP		KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	] KS		KT		KU			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	245520	LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						IK		IL		IM		
	TOTAL III						IN	245520	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						1Q		1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	245520	ØH		ØJ			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		3		4	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	CØ		DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	LV		IW	1X
CORPORELLES	Terrains				IP	IX		IY	IZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui			IR	MD		ME	MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS	MG		MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ		MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU	MM		MN	MO
		Matériel de transport			IV	MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS	146932	MT	98588
		Emballages récupérables et divers*			IX	MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ		NA	NB
	Avances et acomptes				NC	ND		NE	NF
	TOTAL III				IY	NG	146932	NH	98588
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU		M7
Autres participations				IØ	ØX		ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés				I1	2B		2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E		2F	2G	
TOTAL IV				I3	NJ		NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	146932	ØL	98588	ØM

Désignation de l'entreprise	SAS PERIFI	31032026	Néant ☐ *
-----------------------------	------------	----------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	155124	QM	64428	QN	141317	QO	78235		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	155124	QV	64428	QW	141317	QX	78235		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	155124	ØP	64428	ØQ	141317	ØR	78235		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incor		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL				NM				NO	
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations					SP	SR

Désignation de l'entreprise SAS PERIFI						31032026		Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1	2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z	TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B		6C		6D		
		6E	6F		6G		6H		
		02	03		04		05		
		9U	9V		9W		9X		
		06	07		08		09		
	Sur stocks et en cours	6N	157946	6P	62016	6R	64367	6S	155594
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	157946	TY	62016	TZ	64367	UA	155594
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	157946	UB	62016	UC	64367	UD	155594
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	62016	UF	64367				
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS PERIFI				31032026		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	48677		48677					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3195		3195					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	35100		35100					
	Charges constatées d'avance		VS	766		766					
	TOTAUX		VT	87739	VU	87739	VV				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	12715		12715						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5184		5184						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	541		541						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	473769				473769				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	492209	VZ	18440		473769				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise		SAS PERIFI		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET		Néant ☐		Exercice N clos le		3 1 0 3 1 0 2 6				
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)											WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		XE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI)			RB		)					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- <i>bis</i>)			XX		XW					
	Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 <i>bis</i> du CGI) *			XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *											XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)											I7				
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7			
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme					{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)					I8				
					{ - imposées au taux de 0 %					ZN						
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					{ - Plus-values nettes à court terme					WN						
					{ - Plus-values soumises au régime des fusions					WO						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)												XR				
Régime d'imposition particuliers et impositions différées		Régime d'imposition particuliers et impositions différées			SU		Zone d'entreprises* (activité exonérée)			SW		WQ				
Régime d'imposition particuliers et impositions différées		Régime d'imposition particuliers et impositions différées			SU		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3				
										TOTAL I		WR				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS 1570				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *												WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)												WU				
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					{ - imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV					
						{ - imposées au taux de 0 %					WH					
						{ - imposées au taux de 19 %					WP					
						{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					WW					
						{ - imputées sur les déficits antérieurs					XB					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *											WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts					(		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		)		XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											ZX				
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *												ZY			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *											XD				
	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindécies A)		HT		Entreprises nouvelles (art.44 <i>sexies</i>)		L2		J.E.I. (art. 44 <i>sexies</i> A)		L5		XF			
	ZFU – TE (art. 44 <i>octies</i> A)		ØV		S.I.I.C. (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 <i>terdecies</i>)		PA					
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i>)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodécies</i>)		1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>)		XC					
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindécies</i>)		PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i>)		PB					
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)											XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)		X9		Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E)		YH		XG							
	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> C)		YC									
	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> D)		YD									
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> F)		YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI									
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)		YL													
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH 1570				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables					{		Bénéfice (I moins II)		XI		XJ					
							Déficit (II moins I)		ZL		1570					
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *												XL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *												XL				
RÉSULTAT FISCAL					BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN		XO 1570				

Désignation de l'entreprise : SAS PERIFI		31032026	Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	95650	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)	K6	95650	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	95650	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Total des provisions pour risques et charges			
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Total des provisions pour dépréciation			
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
Total des charges à payer			
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS PERIFI															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-39312	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserves légales – Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1338			ZD										
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE										
						ZF										
	TOTAL I	ØF	-37973			ZG	-37973									
					TOTAL II	ZH	-37973									
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)					YQ										
	– Engagements de crédit-bail immobilier					YR										
	– Effets portés à l'escompte et non échus					YS										
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance					YT										
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)					XQ										
	– Personnel extérieur à l'entreprise					YU										
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	17878									
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV	2100									
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)					ST	3473									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	23452									
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	693									
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)					9Z										
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					YX	693									
TVA	– Montant de la TVA collectée					YY	10422									
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	2671									
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *					ØB										
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS										
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%									
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0					ZR	0									
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG										
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH										
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA	-1570	Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL												
			Plus-values à 19 % JM	Imputations JC												
	Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO												
			Plus-values à 19 % JP	Imputations JF												
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe JJ													
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social					JQ										
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social					JR										
	Revenu brut social (si le montant est négatif) JS															
	Revenu brut social (si le montant est positif)					JT										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS PERIFI						Néant ☐ *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Date d'acquisition des éléments cédés*et Nature 1		Valeur d'origine* 2	Valeur nette réévaluée* 3	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt 4	Autres amortissements* 5	Valeur résiduelle 6		
I - Immobilisations*	1	01/09/2022 MATERIEL INFORMATIQUE	15182		15182			
	2	01/04/2022 OEUVRE D'ART	26000		26000			
	3	10/02/2023 OEUVRE D'ART	90000		88709		1290	
	4	06/06/2023 OEUVRE D'ART	15750		11425		4324	
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
	13							
	14							
	15							
	16							
	17							
	TOTAL		146932		141317		5615	
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente 7		Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8		Court terme 9	Long terme 10			Plus-value taxables à 19 % (1) 11
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3		-1290	-1290				
	4		-4324	-4324				
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
	13							
	14							
	15							
	16							
	17							
	TOTAL			-5615	-5615			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS PERIFI						
		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
		Court terme 9	Long terme 10			Plus-value taxable à 19 % (1) 11
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Total des plus ou moins-values nette fiscale		-5615				
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique	-5615				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS PERIFI		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU	Néant	☒ *
---	--	------------------------------------	--	----	-------	---------------------------------------

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

	Origine	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
	(à préciser) au titre de :	N-6			
		N-7			
		N-8			
N-9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : **SAS PERIFI** Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ①.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ①.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5
		À 19 %, ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % Ou À 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS PERIFI

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SAS PERIFI		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le: 01042025		et clos le: 31032026	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
TOTAL 1		OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			EY
Période de référence	GY		HX
Date de cessation		GZ	HR

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.